

# RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROJET DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1<sup>ER</sup> ET DU 2<sup>E</sup> CYCLE

**Université d'Orléans**

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023**  
VAGUE C

Rapport publié le 25/03/2024



Au nom du comité d'experts<sup>1</sup> :

Béatrice Siadou-Martin, Présidente

Pour le Hcéres<sup>2</sup> :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

<sup>1</sup> Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

<sup>2</sup> Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation du projet de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle de l'université d'Orléans, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle consiste en une analyse et une appréciation du projet élaboré par l'établissement pour l'accréditation des formations pour le prochain contrat quinquennal. Il analyse la capacité de l'établissement à élaborer et à mettre en œuvre son offre de formation dans le cadre de la prochaine accréditation. Il formule à cet effet un avis en vue de l'accréditation pour chaque formation proposée par l'établissement.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle fait suite aux rapports d'évaluation du bilan de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle (bilan de chaque cycle de formation et des formations qui le composent). Sans reprendre les éléments déjà analysés dans ces derniers, il est centré sur les nouveautés et les évolutions prévues par l'établissement, ainsi que sur les réponses apportées par l'établissement aux recommandations formulées par le comité d'experts dans les rapports d'évaluation du bilan du cycle et des formations qui le composent.

## Organisation de l'évaluation

L'évaluation du projet de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle de l'université d'Orléans a eu lieu au printemps 2023.

Le comité d'experts était présidé par Madame Béatrice Siadou-Martin, professeure des universités en sciences de gestion à l'université de Montpellier. La vice-présidence du comité a été assurée par Monsieur Erwan Hallot, maître de conférences en géosciences à l'université de Rennes.

Ont également participé à cette évaluation :

Mme Laura Abou Haidar, professeure des universités en sciences du langage à l'université Grenoble Alpes ;

M. Alexandre Bonduelle, maître de conférences en droit public à l'université Polytechnique des Hauts-de-France ;

M. Amaël Broustet, maître de conférences en mathématiques à l'université de Lille ;

Mme Dimitra Gaki, directrice générale déléguée Patrimoine immobilier, logistique, prévention, sécurité, environnement à l'université de Paris Cité ;

M. Jean-Philippe Goddard, professeur des universités en chimie à l'université de Haute-Alsace ;

M. Pierre Kamdem, professeur des universités en géographie à l'université de Poitiers ;

M. Deyo Maeztu Redin, doctorant en sciences et génie des matériaux à l'École des Mines de Paris ;

Mme Pascale Marange, maître de conférences en génie informatique, automatique et traitement du signal à l'université de Lorraine ;

M. Laurent Mourot, maître de conférence en STAPS à l'université de Franche-Comté ;

M. Catalin-Viorel Popa, professeur des universités en sciences pour l'ingénieur à l'université de Reims Champagne-Ardenne ;

M. Serge Rouot, maître de conférences en sciences de gestion à l'université de Lorraine ;

M. Faruk Ülgen, professeur des universités en sciences économiques à l'université Grenoble Alpes ;

M. Philippe Vervaecke, professeur des universités en civilisation britannique à l'université de Lille.

M. Vincent Blanlœil, conseiller scientifique, et Mme Stéphanie Jameaux, chargée d'évaluation, représentaient le Hcéres.

## Présentation

Le projet de formation de l'université d'Orléans propose, en demande d'accréditation pour le prochain contrat quinquennal, 85 formations (48 en 1<sup>er</sup> cycle et 37 en 2<sup>e</sup> cycle) qui relèvent des domaines Art, lettres, langues (ALL, 6 formations), Droit, économie, gestion (DEG, 27 formations), Sciences humaines et sociales (SHS, 10 formations) et Sciences, technologie, santé (STS, 42 formations). Les formations du 1<sup>er</sup> cycle comptent 18 licences, 11 licences professionnelles (LP) et 19 spécialités de bachelor universitaire de technologie (BUT) dont 13 distinctes proposées dans deux ou plusieurs IUT ; les 37 formations du 2<sup>e</sup> cycle sont des masters.

En 1<sup>er</sup> cycle, les 18 mentions de licence générale de la période du bilan sont reconduites pour le prochain contrat : 3 mentions relèvent du domaine ALL ; 2 de DEG ; 3 des SHS ; 10 des STS, dont 4 en Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS). L'offre de LP est réduite de 32 à 11 mentions (5 en DEG, 2 en SHS, 4 en STS) : 10 sont reconduites, dont la mention *Métiers des ressources naturelles et de la forêt*, ouverte récemment en 2021, qui n'a pas fait l'objet d'une évaluation par le Hcéres lors du bilan ; la mention *Valorisation des agro-ressources* est créée *ex-nihilo*. 20 des 22 mentions de LP abandonnées sont intégrées sous la forme de parcours dans les BUT dont les 19 spécialités accréditées en 2021 (8 en DEG, 1 en SHS et 10 en STS) sont reconduites en déclinant 44 parcours diplômants.

L'offre de master de l'université d'Orléans passe de 34 à 37 mentions (3 en ALL, 12 en DEG, 4 en SHS et 18 en STS, dont 4 en STAPS) par reconduction des 34 mentions antérieures et proposition de trois nouvelles mentions : la mention *STAPS - Entraînement et optimisation de la performance sportive* est créée *ex-nihilo* ; les deux autres, *Géomatique* et *Droit des affaires*, résultent des scissions des deux mentions respectives *Géographie, aménagement, environnement et développement* et *Droit privé*, qui sont reconduites et restructurées. Sans évolution dans leurs périmètres respectifs, six des mentions de master reconduites sont co-accréditées : deux avec l'université de Tours ; deux avec l'Institut national des sciences appliquées Centre-Val de Loire (INSA CVL) ; une avec ces deux derniers établissements et une avec l'université de Bourgogne.

Parmi les éléments de contexte à prendre en compte dans une analyse globale du projet de l'offre de formation de l'université, il convient de rappeler que l'établissement abrite également : une école interne, Polytech Orléans, qui délivre sept spécialités de diplômes d'ingénieur en STS ; l'École universitaire de kinésithérapie de la région Centre-Val de Loire (EUK CVL), qui délivre le diplôme d'État de *Masseur kinésithérapeute* (conférant grade master) et constitue l'unique école universitaire du domaine en France ; le centre régional de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ Centre-Val de Loire), qui propose quatre masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MÉEF, non évalués en vague C).

Les formations sont dispensées dans les sept villes de la région Centre-Val de Loire (Blois, Bourges, Chartres, Châteauroux, Issoudun, Orléans et Tours), où l'université propose des campus de proximité ayant chacun leur propre signature, fonction des besoins locaux en formation.

## Analyse globale

L'offre de formation de l'université d'Orléans est largement reconduite à l'exception de l'évolution notable de l'intégration des licences professionnelles (LP) dans des parcours du bachelor universitaire de technologie (BUT) et de la scission de deux masters actuels pour mieux répondre aux besoins du monde socio-économique. Une création *ex nihilo* dans chaque cycle est également proposée. Ainsi, dans le périmètre de ses trois unités de formation et de recherche (UFR), de ses quatre instituts universitaires de technologie (IUT de Bourges, de Chartres, de l'Indre et d'Orléans), de son observatoire et de Polytech Orléans, la reconfiguration de l'offre de formation conduira l'université à délivrer quatre diplômes supplémentaires du 1<sup>er</sup> cycle relevant des BUT et des LP (55 parcours diplômants versus 51) – une augmentation qui résulte aussi de la mise en place des BUT dans des départements d'IUT, comme celui de l'Indre, qui ne disposaient pas de LP pouvant se transformer en parcours de BUT –, et trois nouveaux masters. À l'exception de Polytech Orléans, concernée par une unique mention de master (*Mécanique*) et l'Observatoire des sciences de l'Univers en région Centre-Val de Loire (OSUC), les autres composantes de l'université, dont les diplômes font l'objet du présent rapport, sont concernées par le projet d'évolution de l'offre de formation. Outre les IUT concernés par les BUT, les UFR Droit, économie, gestion (DEG), Lettres, langues et sciences humaines (LLSH) et Sciences et techniques (ST) enrichissent chacune leur offre de l'une des nouvelles mentions de master. L'UFR ST propose également la nouvelle LP *Valorisation des agro-ressources*.

En complément, la création d'un nouveau campus à Orléans, le campus Madeleine, où doit déménager l'UFR DEG, ainsi que la création d'une faculté de médecine dès 2023, auront à terme un fort impact sur les formations et les synergies potentielles entre les composantes de l'établissement. L'offre de formation du 1<sup>er</sup> cycle de l'université comptera, en plus des formations répertoriées dans le présent rapport, un parcours d'accès

spécifique santé (PASS) proposant six options disciplinaires et un diplôme de formation générale en *Sciences médicales* (DFG SM) ; cet ensemble venant compléter une offre déjà existante de licences avec option à accès santé (L.AS) qui est appelée à s'enrichir.

Indépendamment de ces évolutions, globalement, les composantes et les formations ont pris en compte les points faibles et ont suivi les recommandations du comité d'évaluation du Hcéres. Toutefois, les réponses apportées n'ont pas toutes la même granularité : ainsi, par exemple, la dimension internationale est largement développée sur l'aspect stratégique mais sans que le plan d'actions et d'appropriation par les acteurs ne soit évoqué. De même, au-delà de l'intention de les mettre en place, la description d'une méthodologie et des outils de pilotage des dispositifs proposés pour les formations aurait permis d'apprécier plus finement leur qualité.

Par ailleurs, sans prétendre à la généralisation à l'ensemble du dossier d'accréditation, l'incomplétude, les imprécisions et/ou les approximations des réponses aux recommandations du Hcéres, tant de la part de l'établissement que des formations, ont nui à une compréhension approfondie du contexte, ainsi qu'à l'évaluation à proprement parler de l'offre de formation. Les auditions ont toutefois apporté ponctuellement des éclairages sur les deux plans.

## La politique et la caractérisation de l'offre de formation

**Le projet de l'université d'Orléans se veut comme un véritable atout pour favoriser l'attractivité en région Centre-Val de Loire. En effet, les principales priorités de l'université en matière de politique de formation sont le déploiement de son offre sur le territoire régional, l'internationalisation des formations et le développement de formations en apprentissage et en formation continue.**

La structuration en quatre domaines (ALL, DEG, SHS et STS) facilite la lisibilité de l'offre de formation pluridisciplinaire offerte aux étudiants depuis la licence et le BUT jusqu'au doctorat. Sans que l'université précise les moyens financiers, humains et patrimoniaux nécessaires à son déploiement sur le territoire, sa forte volonté de proximité se concrétise par le maintien de formations spécifiques, non proposées à Orléans, sur les sites de Bourges et de Châteauroux (licence option accès santé (L.AS) *Droit* à Bourges, L.AS *Économie gestion* à Châteauroux, prépa talents du service public à Bourges et Châteauroux). Pour renforcer la signature des sites, des formations existantes sont repositionnées : par exemple, la licence *Langues étrangères appliquées* parcours *Anglais-chinois* sur le site de Châteauroux et la spécialisation de la licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)* du site de Bourges en optimisation de la performance. En outre, il est à noter le projet de création d'un diplôme universitaire (DU) *Guide Conférencier* sur le site de Châteauroux.

La création de la faculté de médecine à Orléans dès la rentrée 2023 enrichira l'offre de formation du 1<sup>er</sup> cycle ; cependant, l'établissement n'avait donné, avant les auditions, aucun détail ni sur ce projet, qui se veut pourtant structurant, ni sur le processus d'accréditation des nouvelles formations qui auront nécessairement un impact sur les trois UFR proposant les options disciplinaires du PASS dont l'ouverture est imminente et les L.AS déjà existantes ou nouvellement proposées.

S'il est parfaitement justifié par les besoins des territoires et facilite incontestablement l'accès à l'enseignement supérieur aux confins de la région, ce déploiement différencié sur autant de sites ne rend pas aisée la lecture de la carte des formations de l'établissement. Cette complexification de l'offre de formation se traduit aussi dans l'offre de bachelors universitaires de technologie (offres spécifiques des quatre IUT, double localisation de l'IUT de l'Indre à Châteauroux et Issoudun). Certes, 20 mentions abandonnées de licence professionnelle sont intégrées dans les parcours de BUT, mais au final, ce seront 44 parcours mis en œuvre par les IUT (dont 34 parcours différents, certains étant dupliqués dans différents IUT), sans compter les adaptations locales qui apparaissent nécessaires pour répondre aux besoins locaux du monde socio-économique. À titre d'illustration, le BUT *Techniques de commercialisation* proposé sur le site de Châteauroux offre deux parcours et trois options dès la deuxième année. On peut aussi noter que l'IUT de Bourges conserve trois LP aux côtés de son offre de BUT. L'université d'Orléans indique bien que ce déploiement se fait « sans moyens supplémentaires alloués », ce qui pose à plus ou moins long terme, nécessairement la problématique de la soutenabilité d'un tel dispositif de formation.

Au-delà de l'intégration des LP dans les parcours des BUT et de la création de formations, la restructuration des portails de licence selon des modalités différentes en fonction des domaines (en Sciences et technologies, instauration de portails bi-disciplinaires ; en Arts, lettres, langues et Sciences humaines et sociales, une licence disciplinaire avec des mineures) simplifie le dispositif d'accès à l'université et accroît la lisibilité de l'offre de formation. Il est regrettable que les évolutions des portails ne soient pas complétées par d'autres dispositifs d'accompagnement des étudiants primo-entrants. Les auditions ont toutefois permis de mieux comprendre comment l'université envisage, en particulier, de déployer un nouveau parcours accompagné (de type « oui si ») en 1<sup>re</sup> année des licences STAPS, qui n'en proposait pas jusque-là, pour compléter ceux déjà existants dans d'autres filières.

L'université et ses partenaires institutionnels ne proposent pas d'évolution en matière de co-accréditations des diplômes. Néanmoins, l'université d'Orléans souhaite renforcer son partenariat avec l'université de Tours,

notamment à travers la mise en commun de structures de support en formation continue, à travers le projet de parcours *Entomologie appliquée innovante et durable* de la nouvelle LP *Valorisation des agro-ressources* et en rapprochant les masters *Physique fondamentale et applications* des deux universités pour diversifier l'éventail des spécialisations accessibles aux étudiants physiciens dès l'entrée en 1<sup>re</sup> année de master puis en 2<sup>e</sup> année, à l'échelle de la région Centre-Val de Loire.

Pour renforcer le *continuum* licence-master, qui est peu développé dans le dossier d'accréditation de l'établissement, plusieurs licences envisagent, dans leurs fiches-projets, de modifier leurs programmes : la licence *Droit* propose davantage d'enseignements en droit public pour ouvrir vers les masters de la spécialité ; la licence *Lettres* introduit l'écriture créative pour élargir la professionnalisation du diplôme ; la licence *Mathématiques* offre un nouveau parcours en 3<sup>e</sup> année, *Mathématiques pour l'enseignement*, pour mieux préparer à la poursuite d'études en master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEÉF) second degré* dans la discipline. En STAPS, la création du master *STAPS - Entraînement et optimisation de la performance sportive* fournira, en local, un débouché naturel supplémentaire aux étudiants de la licence *STAPS - Entraînement sportif*. Quant au master *Histoire* qui, au nom du *continuum*, considérait ses étudiants locaux comme ayant droit à poursuivre en master en ne les comptabilisant pas parmi les candidats – ceci en dépit de modalités réglementaires de recrutement instaurant la sélection à l'entrée en master et de l'équité de traitement due aux étudiants –, il se voit maintenant dans l'obligation de revoir ses pratiques dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle plateforme nationale de recrutement MonMaster.

Il est regrettable que la politique et les méthodes pédagogiques liées à la sensibilisation au développement durable et à la responsabilité sociétale, thématique certes au cœur de certaines formations (licence professionnelle *Valorisation des agro-ressources*, master *Sciences du vivant*, etc.), ne soient pas suffisamment étayées dans les projets de formation. L'université s'engage toutefois à les développer et à les mettre en œuvre suite à la concertation organisée par le ministère. Les modalités d'intégration des enjeux de la transition écologique pour un développement soutenable dans toutes les formations restent ainsi à préciser.

Forte d'un projet *Démonstrateurs numériques dans l'enseignement supérieur (DémoES, Programme d'investissements d'avenir – PIA –, France 2030)* avec l'université de Tours, l'INSA CVL et le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) régional, l'université d'Orléans porte pour le *consortium* l'ambition d'un numérique plus proche, plus professionnalisant et plus propre dans l'enseignement supérieur en région Centre-Val de Loire (projet Pro3). Parmi les objectifs, il est prévu de diversifier les pratiques pédagogiques. L'ambition de l'université s'inscrit aussi dans le cadre du projet *Minerve*, lauréat du PIA « *ExcellenceES sous toutes ses formes* », qui implique les partenaires suivants : l'université de Tours, l'INSA CVL, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), le Bureau de recherche géologique et minière (BRGM), l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae) et le Centre hospitalier régional d'Orléans (CHRO). L'université souhaite y développer un nouveau modèle de formations plus ouvertes, modulaires et adaptables, pensées pour et par les étudiants pour favoriser l'émergence d'une génération de scientifiques capables d'innover, en restructurant, dans un premier temps, ses champs de formation et de recherche dans le domaine des sciences. Si plusieurs masters citent *Minerve* dans leur projet d'évolution et voient comment en tirer parti, on peut regretter qu'aucune formation ne se soit encore emparée, à travers son projet d'évolution, d'un ou de plusieurs des dispositifs opportuns que propose le projet Pro3.

**L'alliance Athena (Advanced Technology Higher Education Network Alliance) offre des dispositifs pertinents et adéquats au développement international des formations et des mobilités.** Cette opportunité est bien identifiée par l'université. L'objectif de 50 % des étudiants de l'université d'Orléans connaissant au moins une expérience internationale au cours de leur cursus apparaît louable mais ambitieux, même si la variété des modalités prévues est de nature à offrir des marges de manœuvre pour le rendre envisageable. L'expérience internationale est ainsi définie comme un court séjour ou un *blended intensive program (BIP)*, une mobilité de semestre ou d'année, une mobilité virtuelle ou encore l'intervention d'un professeur invité.

La déclinaison des dispositifs pour favoriser la mobilité entrante et sortante (BIP, passeport Athena, label formations Athena, etc.) est cohérente et bien construite. Toutefois, l'objectif d'une cinquantaine de cours et de projets internationaux à un horizon de 3-4 ans apparaît audacieux. Il nécessitera des efforts importants de communication interne pour une appropriation totale par les responsables pédagogiques. En effet, la variété des dispositifs proposés dans le cadre de l'Alliance est imparfaitement mise en avant par les formations qui, pour certaines, se contentent de faire référence à Athena. Par ailleurs, l'établissement devra accompagner les équipes pédagogiques afin qu'elles puissent mettre en œuvre ce développement international.

**L'adossement à la recherche des formations de l'université reste globalement très satisfaisant et inclut des leviers pertinents pour l'enrichir davantage dans le cadre du projet Minerve, même si, à la marge, quelques BUT et LP restent peu adossés à la recherche.** Pour les mentions de licence, ces leviers incluent la réalisation de stages dans les laboratoires de recherche, l'élaboration de projets tutorés en partenariat avec des laboratoires, la formation à la démarche scientifique à travers des notions d'intégrité, de déontologie et de détection de

*fakenews*. En 1<sup>er</sup> cycle, la question de la formation à et par la recherche est toutefois appropriée de manière différenciée par les responsables de formation et est peu abordée, malgré sa pertinence, dans le cadre des BUT ou des licences professionnelles, ce qui devrait être un point de vigilance pour respecter le caractère universitaire de ces formations.

La question de l'attractivité du doctorat pour les étudiants des masters de sciences de gestion fait l'objet de pistes concrètes en proposant un parcours orienté vers les métiers de la recherche au sein de la mention *Management et administration des entreprises*, ce qui est une solution intéressante, quoique sans doute insuffisante pour y renforcer l'attrait du doctorat en lui-même. Les questions d'éthique de la recherche se traduisent au niveau master et doctorat par une sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique, ainsi que par la proposition d'une charte des thèses.

**L'université d'Orléans souhaite renforcer les relations avec le monde socio-économique et mieux préparer l'insertion professionnelle de ses étudiants au travers de quatre actions pertinentes et complémentaires :** une connaissance réciproque des attentes en termes de besoins de formation, le développement de la formation continue et des formations en apprentissage, ainsi que le renforcement de la préparation des étudiants à leur projet professionnel (insertion professionnelle et entrepreneuriat).

Renforcer les relations avec le monde socio-économique passe nécessairement par une connaissance réciproque et approfondie des acteurs, de leurs besoins et de leurs contraintes respectifs, dans laquelle l'université souhaite s'investir, ce qui représente un axe de progrès intéressant. L'un des dispositifs proposés pour renforcer cette connaissance mutuelle est l'organisation de rencontres sous la forme d'ateliers thématiques, avec une fréquence de trois ou quatre rencontres par an, qui visent à faciliter l'insertion professionnelle des étudiants et à renforcer la professionnalisation des diplômés. C'est une initiative de l'établissement et de ses partenaires (groupement d'entreprises lié à Orléans Métropole, la Chambre du commerce et de l'industrie, l'Association pour l'emploi des cadres, Pôle emploi, notamment). Toutefois, à ce stade, ce dispositif n'est pas totalement opérationnel et il est difficile d'en apprécier la valeur ajoutée, ainsi que les indicateurs de suivi. Sa mise en œuvre effective est conditionnée à la mise en place prochaine d'un groupe de travail interne dont la composition est d'ores et déjà précisée (Vice-président de la commission formation et vie universitaire, chargé de mission orientation et insertion professionnelle, direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle – DOIP – et référents insertion professionnelle de chaque composante) mais il n'associe pas de partenaires alors qu'il devrait s'attacher à définir les thématiques abordées et les périmètres d'action. En effet, on ne sait pas, par exemple, s'il s'agira de travailler par domaines de formation, composantes d'enseignement, secteurs professionnels ou branches.

Même si les résultats concrets obtenus jusqu'alors ne sont pas détaillés ou que le déploiement pratique reste imparfaitement décrit, la formation continue constitue une opportunité (notamment au travers de la réforme de la validation des acquis de l'expérience) dont une réflexion sur le déploiement est en cours. Cette volonté ne peut qu'être soulignée et encouragée. Dans le cadre de sa réponse à l'appel à projets « Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche » (ASDESUR), construite avec l'université de Tours, l'université a réfléchi au déploiement de formations courtes, sans toutefois en détailler précisément les modalités d'action. De plus, pour assurer une meilleure coordination des différentes actions, l'université d'Orléans envisage d'embaucher deux personnes et de constituer une structure d'accueil commune aux universités de Tours et d'Orléans, et à l'INSA CVL. Là encore, si ce projet apparaît pertinent, notamment au regard du fonctionnement des entreprises, peu d'éléments dans les fiches projets des formations permettent d'apprécier la mise en œuvre effective de cette structure, les objectifs qui lui seront assignés en faveur des formations et son articulation avec les campus de proximité.

L'université d'Orléans s'approprie le dispositif de l'apprentissage depuis plus de 20 ans et compte le développer dans les formations existantes (3<sup>e</sup> année de BUT et 2<sup>e</sup> année de master avec, lorsque cela est possible, extension sur l'ensemble du cycle) et à travers ses projets de création de nouvelles formations (LP et masters). Néanmoins, au-delà du bilan quantitatif qui marque une nette progression, en partie expliquée par le soutien de l'État dont bénéficie ce dispositif, une approche qualitative de l'apprentissage devrait conduire à une réflexion sur l'accompagnement des apprentis, les évolutions des maquettes de formation et des modalités pédagogiques d'évaluation, points qui ne sont pas ou peu développés ou communiqués par l'université.

Afin d'accompagner les étudiants dans l'insertion professionnelle, des ateliers de techniques de recherche d'emploi (TRE) déployés par la DOIP sont déjà proposés aux étudiants de master et le seront plus systématiquement à terme aux étudiants de licence. Cette action apparaît complémentaire des dispositifs déployés de manière inégale dans les formations (constitution d'un portfolio, gestion des *job-boards*, simulation d'entretien d'embauche, etc.). Dans la même perspective, l'université d'Orléans souhaite poursuivre la sensibilisation de ses étudiants à l'entrepreneuriat au travers de l'organisation du concours Créa-Campus et du Pôle étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PÉPITE), ce qui est un axe de progrès cohérent et incontournable.

## La qualité pédagogique de l'offre de formation

**En matière d'organisation pédagogique des formations, l'université d'Orléans n'est encore que timidement impliquée dans le déploiement de l'approche par compétences (APC)**, sauf dans le cadre des BUT, dont les programmes ont fait l'objet d'une coordination nationale et, par ailleurs, de la plupart des LP. Pour y remédier et généraliser l'APC à l'ensemble des formations, une ingénierie pédagogique a été recrutée récemment pour accompagner spécifiquement les licences et les masters, un dimensionnement qui paraît toutefois faible par rapport au nombre de diplômés et d'équipes pédagogiques concernés par ce déploiement. Néanmoins, toutes les formations, à des degrés variables, indiquent projeter de s'engager dans la mise en œuvre de l'APC, au-delà de la définition de blocs de compétences, au cours du contrat. Certaines entreprennent la réflexion (Licence *Histoire*, licence *Informatique*, master *Contrôle de gestion et audit organisationnel...*), d'autres ont déjà organisé la formation en blocs de compétences (master *Physique appliquée et ingénierie physique*). Elles sont toutefois plus rares (hormis les BUT) à mentionner se projeter dans la mise en place attendue de situations d'apprentissage et d'évaluation et dans le déploiement de la démarche portfolio pour suivre l'acquisition des compétences. Par ailleurs, l'université entend favoriser la valorisation des compétences acquises à travers l'engagement étudiant, soit sous la forme d'unités d'enseignement optionnelles dans les maquettes, soit en activité surnuméraire donnant lieu à une bonification du résultat au semestre ou à l'année. Le recrutement à venir d'un autre ingénieur pédagogique est mentionné pour travailler sur les dispositifs de valorisation des compétences, parfois extracurriculaires, à l'aide de badges numériques. C'est une intention qui mérite d'être soulignée, tant ces compétences, le plus souvent transversales, sont recherchées par les employeurs et peinent à être mises en valeur dans les suppléments aux diplômes.

**Le projet de l'université vise à favoriser une plus large diversification des pratiques pédagogiques et à renforcer l'usage de pédagogies actives et/ou numériques de manière raisonnée et adaptée.** Le plan de soutien à la pédagogie proposé chaque semestre à tous les enseignants, les enseignants-chercheurs et les doctorants en est un élément important. Cependant, aucune formation ne précise comment elle envisage de se saisir des nouvelles opportunités offertes par l'université. Dans la phase bilan, l'évaluation a montré que les équipes pédagogiques diversifiaient à des degrés très divers leurs pratiques pédagogiques. Si les enseignements sont dispensés le plus souvent de manière classique, plusieurs formations ont introduit, parfois dans une part significative des enseignements, des méthodes de pédagogie active. Citons par exemple la mise en place de *serious games* dans la licence *Économie gestion* et le master *Sciences de la terre et des planètes, environnement* qui développe une méthodologie « *learning by doing* ». Plus rares sont les équipes à s'être approprié la pédagogie numérique. On peut toutefois relever l'exception de la LP en alternance *Métiers de l'industrie : mécatronique, robotique* dont l'essentiel des enseignements (80 %) est dispensé à distance depuis l'IUT de Bourges. Pour le projet de l'université, les évolutions en matière de modalités d'enseignement en appui à la réussite étudiante sont essentiellement liées au projet DémoES Pro3 et comportent une réflexion sur les outils techniques supports à l'apprentissage ainsi que les innovations pédagogiques.

Dans ce cadre, l'établissement projette d'expérimenter plusieurs outils et dispositifs visant des objectifs prometteurs, dont ceux de favoriser la diversification des modalités d'apprentissage des étudiants, des pratiques pédagogiques des enseignants et des compétences des ingénieurs pédagogiques en soutien aux enseignants. À ce titre, peuvent être cités l'utilisation d'une plateforme EdTech d'auto-entraînement à l'expression orale (avec enregistrement et analyse automatisée pour s'entraîner en autonomie aux entretiens et préparer des exposés, mais aussi pour réaliser et enregistrer des présentations accessibles à distance en mode asynchrone, notamment par les publics empêchés) ; le développement de jeux sérieux à destination des étudiants avec l'aide d'entreprises EdTech puis des ingénieurs pédagogiques alors aguerris aux techniques des entreprises spécialisées ; des tests d'infrastructures de bureau virtuel (VDIs) pour que chacun puisse disposer d'un environnement numérique de travail standardisé depuis un serveur distant comme s'il travaillait sur son propre ordinateur, offrant ainsi des possibilités de s'équiper plus modestement de machines moins puissantes et de travailler selon ses disponibilités depuis n'importe quel lieu en disposant des logiciels requis. Cette dernière initiative qui vise à réduire les inégalités d'accès aux équipements informatiques devrait favoriser la diversification des publics accédant à l'enseignement supérieur et la réussite des étudiants les plus modestes et en difficulté financière, ce qui représente une initiative louable. En complément, une expérimentation de la réalité virtuelle et de la réalité augmentée est en cours pour favoriser l'apprentissage « par le faire » d'étudiants en charge de développer des prototypes d'utilisation de ces technologies et dont les réalisations serviront de jalons pour leur introduction dans les enseignements.

Dans son volet « Apprendre à enseigner », qui complète judicieusement les dispositifs précédents, le projet Pro 3, dont on regrette de ne pas être en mesure d'apprécier les effets, propose également de mettre en œuvre de manière raisonnée et adaptée l'hybridation des enseignements, sur la base d'une consultation des parties prenantes (étudiants, enseignants, personnels techniques et administratifs). Celle-ci a été conduite en 2022-2023, elle vise à évaluer le niveau de connaissance du sujet dans l'établissement et à identifier les prérequis et les différents besoins. On peut ainsi espérer que les projets d'hybridation ne se réduiront pas à de simples

juxtapositions de séquences pédagogiques à distance et en présentiel, mais que, dans l'intérêt de la cohérence de la formation, la succession de ces séquences sera pensée en articulation et en fonction des objectifs d'apprentissage de chacune d'elles. En complément, pour le projet Pro 3, il s'agit aussi de soutenir le déploiement de l'APC à travers le recrutement de l'ingénieure pédagogique dédiée, en évitant que l'APC ne se limite uniquement, à l'instar de certaines mentions comme les masters en droit, à la définition de blocs de compétences ; de recenser les initiatives pédagogiques et les ressources déjà disponibles (un référent pédagogie et numérique est présent dans chaque composante) pour qu'elles essaient dans l'établissement (journée annuelle de l'innovation pédagogique et numérique, catalogue des formations internes) ; de diversifier les lieux d'apprentissage, avec la création d'un *Learning center* sur le nouveau campus Madeleine à Orléans ; réaliser un *Massive Open Online Course (MOOC)* « Enseigner dans les filières professionnelles » destiné aux futurs enseignants de lycée technique et professionnel. Il appartient à l'établissement de veiller à ce que ces multiples dispositifs fassent l'objet d'une appropriation au sein des formations.

**De nombreuses formations indiquent souhaiter profiter de l'opportunité offerte par l'alliance Athena pour s'ouvrir davantage à l'international. Bien que certains dispositifs puissent être plus largement déployés dans ce cadre (cours de spécialité en langues, cours de langues, certification en langues, etc.) pour répondre à l'objectif d'acquisition des compétences linguistiques, elles précisent rarement néanmoins de quel(s) dispositif(s) particulier(s) elles envisagent de se saisir.** Plusieurs masters souhaitent proposer davantage d'enseignements disciplinaires en langue anglaise (*Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises, Informatique, Mécanique, Économétrie-statistiques, Management des systèmes d'information, etc.*) venant ainsi compléter les formations offrant déjà tout ou partie de leurs enseignements en langue anglaise : master *Économie internationale*, parcours *Space Sciences and Applications* de la mention *Physique fondamentale et application*, Voie européenne de la licence *Économie et gestion*, notamment. En 1<sup>er</sup> cycle, de manière justifiée, le projet vise surtout à renforcer l'apprentissage des langues étrangères, le niveau de maîtrise des langues étrangères des étudiants étant le plus souvent peu propice à développer une offre de formation en langue anglaise. En gardant des formations où les cours sont dispensés en français, l'université demeure également attentive à son public d'étudiants internationaux (plus de 1 300 en 2022-2023), en majorité originaires de pays francophones et maîtrisant mal la langue anglaise. On peut noter que le nouveau campus Madeleine de l'université offrira aux étudiants de nouvelles opportunités pour l'apprentissage des langues puisque le *Learning center* y abritera un centre de langues étendu.

Si la certification en langue est relativement développée en LP et en master, on peut regretter que sa généralisation en licence et en BUT ne soit pas envisagée suite à l'expérience de la certification obligatoire en langue anglaise de 2021-2022. Aucune précision n'est donnée sur les dispositifs préparant les étudiants à la mobilité.

**Le projet de l'établissement vise à développer les formations en alternance et une offre adaptée aux publics de formation continue mais il reste peu précis, notamment sur les modalités d'accompagnement des apprenants.** Conformément au constat dressé au niveau national, l'alternance et, en particulier, l'apprentissage, sont des modalités de formation actuellement en plein essor à l'université d'Orléans, comme en témoigne l'augmentation du nombre d'apprentis : de moins de 1 200 pour l'année 2018-2019 à plus de 1 700 en 2022-2023. Toutes les composantes de l'université sont aujourd'hui engagées dans la démarche et l'établissement souhaite poursuivre ce développement au cours du contrat, soit en cherchant à étendre l'alternance à l'ensemble des années du cycle de certaines formations, soit en proposant de nouvelles formations. Ainsi, la majorité des 3<sup>e</sup> années de BUT, qui seront ouvertes pour la toute première fois en 2023-2024, ainsi que le projet de nouvelle LP *Valorisation des agro-ressources* seront proposés en alternance. Il en sera possiblement de même pour la 3<sup>e</sup> année de la licence *STAPS – Entraînement sportif* qui sera prochainement dispensée sur le site de Bourges. En 2<sup>e</sup> cycle, la 2<sup>e</sup> année des projets de nouveaux masters *Droit des affaires* et *Géomatique* sera également concernée. La démarche a été entreprise et se développe en partenariat avec le Centre de formation d'apprentis (CFA) des universités de la région Centre-Val de Loire, avec lequel plusieurs actions à mettre en œuvre ont été identifiées dans une perspective louable d'amélioration continue. Il s'agit de former et d'intégrer les maîtres d'apprentissage ; de préparer les étudiants à la posture entreprise ; de communiquer sur la qualité de l'insertion professionnelle des formations en apprentissage ; de développer un réseau des *alumni* ; d'accompagner les apprentis diplômés dans la valorisation de leur formation ; de développer une pédagogie de l'apprentissage. Toutefois, comme souligné plus haut, les modalités envisagées pour accompagner les apprentis et faire évoluer la pédagogie et les évaluations ne sont pas détaillées.

En revanche, l'offre de formation est moins attractive pour les publics de la formation continue. Pour les formations en alternance, la voie de l'apprentissage concurrence directement les contrats de professionnalisation dont le nombre recule, comme c'est le cas à l'échelle nationale. Pour l'ensemble des formations, de manière convaincante mais, là encore, peu détaillée dans son cadrage, l'université souhaite favoriser une construction modulaire des maquettes qui permette d'en extraire, à la demande, des formations courtes pouvant donner lieu à certification ou à délivrance de diplômes d'université. La réorganisation récente

(2022) du Service de formation continue de l'université et l'accompagnement (non précisé, lui non plus) qu'il est susceptible de fournir aux équipes et aux stagiaires de formation continue, mais aussi la déclinaison des formations en blocs de compétences et la mise en œuvre à venir des actions pensées dans le cadre du projet ASDESR des universités d'Orléans et de Tours, devraient à terme contribuer à développer une véritable offre de formation continue adaptée, répondant aux besoins du tissu économique et de la formation tout au long de la vie.

## L'attractivité, la performance et la pertinence de l'offre de formation

**Consciente de la relative complexité de sa carte des formations, l'université se donne globalement les moyens de communiquer sur son offre.** Cela s'est d'ailleurs traduit par une augmentation substantielle des effectifs étudiants (4 % par an, en moyenne durant la période 2012-2021). En complément des dispositifs classiques, l'université communique déjà avec succès, grâce à des rendez-vous thématiques et des webinaires, sur son offre de formation et les conditions de réussite. Elle souhaite renforcer l'utilisation de sa chaîne Youtube et généraliser les webinaires, notamment à toutes les mentions de master, pour capter un public du sud de l'Île-de-France qui ne souhaiterait pas rejoindre les universités parisiennes ou franciliennes. En 1<sup>er</sup> cycle, cette action devrait s'accompagner d'une augmentation des taux d'étudiants hors académie admis via Parcoursup pour avoir un impact.

Conjointement à ces actions de communication directe, l'université souhaite renforcer sa communication envers des prescripteurs et envisage, pour cela, de renforcer les liens avec les acteurs de l'enseignement secondaire de l'Académie (professeurs principaux, psychologues de l'Éducation nationale et proviseurs), à l'occasion de rencontres annuelles planifiées et déjà initiées suite à la réforme du baccalauréat, ce qui contribuera également à mieux faire connaître les formations et les dispositifs proposés par l'université.

Une évaluation précise des retombées des différentes actions de communication ou d'immersion, conjugée à une analyse approfondie des profils des étudiants admis au regard de ceux de la population candidatant aux formations, devrait permettre aux responsables de formation d'apprécier l'attractivité réelle de leur formation et subséquemment, d'adapter les moyens d'action.

**Les formations manquent d'outils pour analyser finement leurs performances en matière de réussite étudiante.**

Pour le suivi de la réussite étudiante dont l'analyse approfondie est parfois défailante pour certaines formations en raison de données lacunaires ou insuffisamment détaillées (le bilan n'a pas permis d'apprécier pleinement la réussite au niveau des portails de 1<sup>re</sup> année de licence), l'université compte sur un entrepôt de données en construction depuis 2017 et le déploiement à venir de chaînes de traitement dans le cadre du remplacement de l'outil Apogée à l'horizon 2026. Ceci rend toutefois le pilotage des formations difficile d'ici cet horizon temporel.

Aucune autre précision générale n'est donnée concernant la personnalisation des parcours de formation et les contrats pédagogiques de réussite étudiante. Néanmoins, bien qu'à des degrés variables, les formations font le plus souvent savoir comment elles envisagent de s'emparer des questions de réussite, notamment en énonçant différentes mesures ou dispositifs relativement classiques (analyse de taux de réussite en conseil de perfectionnement, tutorat pédagogique assuré par des étudiants plus avancés, test de positionnement en début d'année, modules complémentaires d'autoformation, suivi par des éducateurs référents, prise en compte des prérequis dans les programmes, etc.). C'est, par exemple, le cas des licences *Géographie et aménagement*, *Histoire*, *Physique*, *STAPS-activité physique adaptée et santé* et des masters *Comptabilité, contrôle, audit* et *Risques et environnement*. Si les moyens à disposition de l'université le permettent, des dispositifs de remédiation pour accompagner les étudiants de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> années de licence ne disposant pas des prérequis suffisants seront mis en place. Si l'ambition est à saluer, il est impossible à ce stade de porter un regard qualitatif sur ces dispositifs.

**Dans un avenir proche, le projet de l'université devrait permettre une analyse fine, actuellement absente, du devenir des étudiants pour apprécier la pertinence des formations.**

Pour suivre la qualité de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études, et au-delà de l'enquête réalisée à 30 mois, l'établissement souhaite se donner les moyens de piloter en central des enquêtes menées 6 à 9 mois après la diplomation auprès des diplômés quittant l'université (3<sup>e</sup> année de BUT et de licence professionnelle, 3<sup>e</sup> année de licence, 2<sup>e</sup> année de master) et venant se substituer aux enquêtes menées sans coordination, ni alignement méthodologique, par les formations elles-mêmes. On ne peut qu'encourager cette initiative dans la mesure où les résultats feront l'objet d'analyses fines au sein de chaque formation.

## Le pilotage et l'amélioration continue de l'offre de formation

**Si l'université d'Orléans vise à renforcer ses moyens d'accompagnement et d'incitation des équipes pédagogiques, en augmentant ses ressources propres et en répondant aux appels à projets nationaux dans le domaine des formations, elle doit porter une attention particulière à la soutenabilité de sa nouvelle offre de formation.**

Sortie d'une période difficile (2016-2019) ayant conduit au gel de plusieurs dizaines de postes concomitamment à la croissance des effectifs étudiants, l'université demeure attentive aux questions de soutenabilité de l'offre de formation. Plusieurs formations font état dans leur fiche-projet de besoins de renfort en personnel d'appui, notamment au sein de l'UFR LLSH et du pôle STAPS de l'UFR ST, pour faciliter la mise en œuvre et le suivi des formations. On peut raisonnablement avancer que l'engagement pour le développement des formations en apprentissage permet aujourd'hui à l'établissement de dégager des ressources propres. De même, l'établissement s'inscrit dans la politique nationale de réponse aux appels à projets dans le cadre de France 2030 pour compléter ses ressources dans le domaine des formations comme en témoignent les succès des projets DémoES Pro 3 et Minerve, ou encore ASDESR, tout récemment obtenus, tous particulièrement prometteurs en termes d'objectifs pour renforcer les dispositifs de formation de l'université et l'accompagnement de ses acteurs au cours du contrat. Néanmoins, l'augmentation du nombre de formations, incluant également, hors périmètre de la présente évaluation, la création d'une faculté de médecine, ainsi que la distribution territoriale de l'offre à gérer, requièrent de porter une attention particulière à la soutenabilité globale de l'offre de formation, à la faisabilité, pour les équipes pédagogiques et les équipes d'appui, de mettre en œuvre la large panoplie des dispositifs envisagés pour l'accompagner et à la pérennisation de l'ensemble, sur le long terme. On peut toutefois souligner la dynamique positive engendrée par l'arrivée d'une directrice générale des services adjointe qui devrait apporter son expertise dans le pilotage de ces processus.

En matière de promotion et de reconnaissance de l'investissement dans les activités pédagogiques pour les enseignants-chercheurs, l'établissement s'appuie sur les dispositifs nationaux et les opportunités offertes, notamment dans le cadre des réformes proposées par la Loi de programmation de la recherche (LPR) : repyramidages, primes individuelles (RIPEC), congés pour projets pédagogiques. Pour les enseignants, l'université a également fait le choix d'aligner son système de reconnaissance des responsabilités pédagogiques sur celui des enseignants-chercheurs, ce qui souligne l'importance de ces missions pédagogiques dans sa politique.

**Sans en donner les détails, l'établissement exprime la nécessité d'une politique de cadrage des outils de pilotage des formations, notamment concernant l'évaluation des enseignements et les conseils de perfectionnement.** Les auditions ont mis en évidence des pratiques locales très hétérogènes. À titre d'illustration, le master *Risques et environnement* administre sa propre évaluation des enseignements en format papier ; le master *Chimie* collecte des informations sur ses diplômés à travers une enquête spécifique sur une cohorte de cinq ans en retrouvant les données de contact sur le réseau LinkedIn. Si ces pratiques permettent de fournir des informations précieuses pour le pilotage des formations aux responsables pédagogiques, elles sont extrêmement chronophages et ne permettent pas à l'établissement d'avoir une vision d'ensemble. Ainsi, la solution de l'évaluation des enseignements permettant de combiner un socle de questions communes à l'ensemble des formations et une partie libre laissée à la discrétion de l'équipe pédagogique, est pertinente. À ce stade du déploiement de l'outil Evasys, les équipes ne se sont pas approprié ce projet. Un effort de communication et de pédagogie devra être entrepris pour que cette évaluation se substitue à des initiatives locales et empiriques.

Le niveau d'appropriation des conseils de perfectionnement (CP) par les formations reste très hétérogène. Il est souhaitable d'établir un cadrage de l'établissement sur la composition des CP et un accompagnement plus étroit de certaines formations (notamment des bachelors universitaires de technologie qui ont dû mettre en place une réforme profonde et complexe). De plus, la demande de compte rendu à transmettre à l'établissement annuellement apparaît insuffisante et n'apporte pas d'information quant à une vérification de la conformité des comités tant dans leur composition que dans leur fonctionnement. Dans ce contexte, il est difficile d'apprécier le rôle effectif des conseils de perfectionnement dans le pilotage des formations et leur amélioration continue.

## Conclusion

### Points forts

- Une offre de formation pluridisciplinaire répartie sur le territoire régional,
- Des dispositifs internationaux complémentaires au sein de l'alliance européenne Athena à essayer dans les formations,
- Une incitation et un accompagnement à la mise en place de l'alternance qui commencent à porter leurs fruits,
- Des portails disciplinaires qui permettent une spécialisation progressive et une meilleure lisibilité de l'offre de formation dont les formations doivent se saisir,
- Un projet riche d'expérimentations pour diversifier les pratiques pédagogiques,
- Des dispositifs de communication et de promotion adaptés à la relative complexité de la carte des formations.

### Points faibles

- Des outils de pilotage toujours absents ou partiellement défaillants (suivi des étudiants et des diplômés, évaluation des enseignements, conseils de perfectionnement),
- Une offre de formation continue encore peu structurée et développée,
- Un accompagnement des équipes pédagogiques encore sous-dimensionné au déploiement de l'approche par compétences, à l'évaluation de ces dernières et à la démarche portfolio,
- Des plans d'action peu détaillés pour favoriser l'appropriation et le déploiement des dispositifs structurants pour les formations.

### Recommandations

- Développer et rendre opérationnels des dispositifs de pilotage, à destination des formations, pour leur fournir des indicateurs réguliers et opérationnels en s'appuyant sur un cadrage proposé par l'établissement et en associant les parties prenantes, dans une démarche de co-construction, pour permettre une meilleure appropriation,
- Construire et communiquer sur l'offre de formations courtes et de validation des acquis de l'expérience,
- Renforcer l'accompagnement des équipes pédagogiques pour le déploiement de l'approche par compétences, au-delà du découpage des formations en blocs de compétences,
- Développer la communication interne pour sensibiliser les équipes en charge de la gestion opérationnelle aux dispositifs à leur disposition, notamment dans le cadre des projets structurants pour une pleine appropriation.

### Points d'attention transversaux

- L'établissement, qui a pris conscience de l'absence d'outils de pilotage et d'amélioration continue des formations (évaluation des enseignements, conseils de perfectionnement, suivi des étudiants et de l'insertion professionnelle des diplômés) doit rester attentif à la prise en compte et la mise en œuvre de ces processus de manière cohérente par les formations.

## Avis d'accréditation des formations

### Formations du 1<sup>er</sup> cycle

Domaine rattachement Hcéres	Domaine(s) accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Établissement(s) co-accrédité(s)	Avis d'accréditation
ALL	ALL	licence	Langues étrangères appliquées		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Veiller à mettre en place des outils pérennes de pilotage de la formation (notamment l'évaluation des enseignements) dans une perspective d'amélioration continue de la formation, en lien avec les outils proposés par l'établissement.</li> <li>– Veiller à une répartition équilibrée des enseignements entre enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels.</li> </ul>
ALL	ALL	licence	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Veiller à mettre en place des outils pérennes de suivi des cohortes étudiantes dans une perspective d'amélioration continue de la formation.</li> </ul>
ALL	ALL	licence	Lettres		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Veiller à mettre en place des outils pérennes de suivi des cohortes étudiantes dans une perspective d'amélioration continue de la formation.</li> </ul>
DEG	DEG	BUT	Gestion des entreprises et des administrations (IUT de Bourges)		Favorable
DEG	DEG	BUT	Gestion des entreprises et des administrations (IUT de l'Indre)		Favorable
DEG	DEG	BUT	Gestion des entreprises et des administrations (IUT d'Orléans)		Favorable

DEG	DEG	BUT	Management de la logistique et des transports (IUT de Chartres)		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à maintenir la part des professionnels qui interviennent dans la formation,</li> <li>- Veiller à mettre en place des outils pérennes de pilotage de la formation (notamment le suivi des diplômés) dans une perspective d'amélioration continue de la formation.</li> </ul>
DEG	DEG	BUT	Management de la logistique et des transports (IUT de l'Indre)		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à mettre en place des outils pérennes de pilotage de la formation (notamment le suivi des diplômés) dans une perspective d'amélioration continue de la formation.</li> </ul>
DEG	DEG	BUT	Qualité logistique industrielle et organisation (IUT de Bourges)		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à une répartition équilibrée des enseignements entre enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels.</li> </ul>
DEG	DEG	BUT	Qualité logistique industrielle et organisation (IUT d'Orléans)		Favorable
DEG	DEG	u BUT	Techniques de commercialisation (IUT de l'Indre)		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à mettre en place des outils pérennes de pilotage de la formation (notamment le conseil de perfectionnement, l'évaluation des enseignements et le suivi des diplômés) dans une perspective d'amélioration continue de la formation.</li> </ul>
DEG	DEG	licence	Droit		Favorable
DEG	DEG	licence	Économie gestion		Favorable
DEG	DEG	licence professionnelle	Activités juridiques : marchés publics - métiers de l'achat public		Favorable
DEG	DEG	licence professionnelle	Assurance, banque, finance : chargé de clientèle		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à mettre en place des outils pérennes de pilotage de la formation (notamment l'évaluation des enseignements) dans une perspective d'amélioration continue de la formation,</li> <li>- Veiller à réunir régulièrement le conseil de perfectionnement.</li> </ul>

DEG	DEG	licence professionnelle	Gestion des organisations agricoles et agroalimentaires		Favorable
DEG	DEG	licence professionnelle	Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques		Favorable
DEG	DEG	licence professionnelle	Métiers du notariat		Favorable
SHS	SHS	BUT	Carrières sociales		Favorable
SHS	SHS	licence	Géographie et aménagement		Favorable
SHS	SHS	licence	Histoire		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à mettre en place des outils pérennes de suivi des cohortes étudiantes dans une perspective d'amélioration continue de la formation.</li> </ul>
SHS	SHS	licence	Sciences du langage		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à mener une réflexion approfondie sur l'attractivité de la formation, notamment en déployant des dispositifs complémentaires aux accords Erasmus.</li> </ul>
SHS	SHS	licence professionnelle	Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique		Favorable
SHS	SHS	licence professionnelle	Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à remédier à la faible part d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique, en s'assurant de la pérennité de la solution d'intégrer des enseignants-chercheurs de l'université ou d'autres universités, dans des enseignements cœur de métier,</li> <li>- Veiller à renforcer les liens avec le monde socio-économique.</li> </ul>
STS	STS	BUT	Chimie		Favorable
STS	STS	BUT	Génie civil – construction durable		Favorable

STS	STS	BUT	Génie électrique et informatique industrielle (IUT de Chartres)		Favorable
STS	STS	BUT	Génie électrique et informatique industrielle (IUT de l'Indre)		Favorable
STS	STS	BUT	Génie industriel et maintenance		Favorable
STS	STS	BUT	Génie mécanique et productique (IUT de Bourges)		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à maintenir la part des intervenants professionnels dans la formation.</li> </ul>
STS	STS	BUT	Génie mécanique et productique (IUT d'Orléans)		Favorable
STS	STS	BUT	Métiers de la transition et de l'efficacité énergétique (ex GTE)		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à mettre en place des outils pérennes de pilotage de la formation (notamment l'évaluation des enseignements) dans une perspective d'amélioration continue de la formation.</li> </ul>
STS	STS	BUT	Informatique		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à la lisibilité et à l'attractivité des différents parcours de la formation, notamment au regard de la perspective de l'ouverture d'un troisième parcours.</li> </ul>
STS	STS	BUT	Mesures physiques		Favorable
STS	STS	licence	Chimie		Favorable
STS	SHS/STS	licence	Informatique		Favorable
STS	STS	licence	Mathématiques		Favorable
STS	STS	licence	Physique		Défavorable <ul style="list-style-type: none"> <li>- Très faible attractivité ;</li> <li>- Absence de dispositifs de professionnalisation et d'accompagnement à l'insertion professionnelle ;</li> <li>- Absence de dispositifs d'accompagnement à la réussite des étudiants.</li> </ul>
STS	STS	licence	Sciences de la Terre		Favorable

STS	STS	licence	Sciences de la vie		Favorable
STS	STS	licence	Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : activité physique adaptée et santé		Favorable
STS	STS	licence	Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : éducation et motricité		Favorable
STS	STS	licence	Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : entraînement sportif		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Veiller à mener une réflexion approfondie sur l'encadrement de la formation et sur les mécanismes permettant d'en réduire la fragilité.</li> </ul>
STS	STS	licence	Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : management du sport		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Veiller à mettre en place des outils pérennes de pilotage de la formation (notamment l'évaluation des enseignements) dans une perspective d'amélioration continue de la formation.</li> </ul>
STS	STS	licence professionnelle	Intervention sociale : développement social et médiation par le sport		Défavorable <ul style="list-style-type: none"> <li>– Taux d'encadrement trop faible de la formation pour en permettre une mise en œuvre sereine et cohérente avec le caractère universitaire de la formation.</li> </ul>
STS	STS	licence professionnelle	Métiers de l'industrie : mécatronique, robotique		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Veiller à une répartition équilibrée des enseignements entre enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels.</li> </ul>
STS	STS	licence professionnelle	Métiers des ressources naturelles et de la forêt		Favorable
STS	STS	licence professionnelle	Valorisation des agro-ressources		<i>Création</i> Favorable

## Formations du 2<sup>e</sup> cycle

Domaine rattachement Hcéres	Domaine(s) accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Établissement(s) co-accrédité(s)	Avis d'accréditation
ALL	ALL	master	Langues et sociétés		Favorable
ALL	ALL	master	Langues étrangères appliquées		Favorable
ALL	ALL	master	Lettres		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à mettre en place des outils pérennes de pilotage de la formation (notamment l'évaluation des enseignements) dans une perspective d'amélioration continue de la formation ;</li> <li>- Veiller au bon fonctionnement du conseil de perfectionnement notamment, en étant attentif à la représentation de la diversité professionnelle.</li> </ul>
DEG	DEG	master	Comptabilité - contrôle - audit		Favorable
DEG	DEG	master	Contrôle de gestion et audit organisationnel		Favorable
DEG	DEG	master	Droit privé		Réservé <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de cohérence du rattachement du parcours <i>Droit des affaires français et international</i> à cette mention, lequel relève davantage de la mention <i>Droit des affaires</i>.</li> </ul>
DEG	DEG	master	Droit des affaires		Création Réservé <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de cohérence du rattachement du parcours <i>Droit des affaires français et international</i> à la mention <i>Droit privé</i>, lequel relève davantage de la mention <i>Droit des affaires</i>.</li> </ul>
DEG	DEG	master	Droit public		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à renforcer et à consolider les dispositifs d'autoévaluation dans une perspective d'amélioration continue.</li> </ul>
DEG	DEG	master	Droit social		Favorable
DEG	DEG	master	Économétrie, statistiques		Favorable

DEG	DEG	master	Économie internationale		Favorable
DEG	DEG	master	Management des systèmes d'information		Favorable
DEG	DEG	master	Management et administration des entreprises		Favorable
DEG	DEG	master	Marketing, vente		Favorable
DEG	DEG	master	Monnaie, banque, finance, assurance		Favorable
SHS	SHS	master	Géographie, aménagement, environnement et développement		Favorable
SHS	SHS	master	Géomatique		<i>Création</i> Favorable
SHS	SHS	master	Histoire		Défavorable <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de cohésion des parcours au sein de la mention ;</li> <li>- Manque d'outils de pilotage permettant un suivi effectif des étudiants de la mention.</li> </ul>
SHS	SHS	master	Sciences du langage		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à mettre en place des outils pérennes de suivi des cohortes étudiantes dans une perspective d'amélioration continue de la formation.</li> </ul>
STS	STS	master	Agrosociétés, environnement, territoires, paysage, forêt		Favorable
STS	STS	master	Automatique, robotique		Favorable

STS	STS	master	Chimie		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à mettre en place des outils pérennes de suivi des cohortes étudiantes dans une perspective d'amélioration continue de la formation et de suivi de la réussite des étudiants.</li> <li>- Veiller à mettre en œuvre des dispositifs renforçant l'adossement à la recherche.</li> </ul>
STS	STS	master	Informatique	INSA Centre-Val de Loire	Favorable
STS	STS	master	Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises		Favorable
STS	STS	master	Mathématiques	Université de Tours	Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à diversifier les perspectives d'insertion professionnelle des étudiants.</li> </ul>
STS	STS	master	Mathématiques appliquées, statistique	Université de Tours	Favorable
STS	STS	master	Mécanique	INSA Centre-Val de Loire, Université de Tours	Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à mettre en place des outils pérennes de suivi des cohortes étudiantes dans une perspective d'amélioration continue de la formation.</li> </ul>
STS	STS	master	Physique appliquée et ingénierie physique		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à mener une réflexion approfondie sur l'attractivité de la formation, notamment en déployant des dispositifs complémentaires pour renforcer le <i>continuum</i> licence-master.</li> </ul>
STS	STS	master	Physique fondamentale et application		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à mener une réflexion approfondie sur l'attractivité de la formation, notamment en déployant des dispositifs complémentaires pour renforcer le <i>continuum</i> licence-master.</li> </ul>
STS	STS	master	Risques environnement et	INSA Centre-Val de Loire	Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à mettre en place des outils pérennes de pilotage de la formation (notamment l'évaluation des enseignements) dans une perspective d'amélioration continue de la formation, en lien avec les outils proposés par l'établissement.</li> </ul>

STS	SHS/STS	master	Sciences de la Terre et des planètes, environnement		Favorable
STS	STS	master	Sciences du vivant		Favorable
STS	STS	master	Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : Activité physique adaptée et santé		Favorable
STS	STS	master	Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : Entraînement et optimisation de la performance sportive		<i>Création</i> Favorable
STS	STS	master	Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : Ingénierie et ergonomie de l'activité physique		Favorable
STS	STS	master	Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : Management du sport		Favorable avec recommandation : – Maintenir le potentiel des équipes pédagogiques et du personnel d'appui pour répondre correctement au bon fonctionnement de la filière.
STS	STS	master	Transport, mobilités, réseaux	Université de Bourgogne	Favorable

## Observations de l'établissement

Orléans, le 20/07/23

**Le Président**

Tél : 02 38 49 47 48 - [secretariat.cabinet@univ-orleans.fr](mailto:secretariat.cabinet@univ-orleans.fr)

*Références à rappeler : EB/SF/49*

Haut conseil de l'évaluation de la recherche et  
de l'enseignement supérieur (Hcéres)  
Madame Lynne FRANJIE  
Directrice du Département d'évaluation des  
formations  
2 rue Albert Einstein  
75013 PARIS

Madame,

L'université d'Orléans souhaite remercier le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) de l'important travail effectué à l'occasion de l'évaluation de l'offre de formations de l'Université d'Orléans.

Aucune remarque ne sera faite quant au rapport portant sur le projet d'offre de formations.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de l'Université d'Orléans

  
Eric BLOND



Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

